



Commune de BOUZY

date de dépôt: 19/01/2024
date d'affichage en mairie du dépôt :
demandeur: SCV Coopérative de BOUZY,
représentée par Monsieur RIGOBERT Sébastien
pour: rénovation des façades de la coopérative,
modification d'ouvertures et remplacement de
menuiseries
adresse terrain: 17 rue de Louvois 51150 Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 19/01/2024, par la SCV Coopérative de BOUZY, représentée par Monsieur RIGOBERT Sébastien 21 Rue de Louvois 51150 Bouzy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de rénovation des façades de la coopérative, modification d'ouvertures et remplacement de menuiseries ;
- Située 17 rue de Louvois 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis conforme du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 29/01/2024 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 23/01/2024 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 06/02/2024

Le maire,

SAINZ Jean-François

